

Travailler sereinement en collectif

Objectifs

Etre capable de définir un projet commun à partir des motivations individuelles. Savoir identifier la place et le rôle de chacun. S'approprier la mise en place des outils pour gérer le travail en commun. Acquérir les bases d'outils facilitant la vie du groupe. Echanges et analyses de pratique : les mises en situation sont basées sur des situations issues des participants.

Enjeux

La question de l'association en agriculture cristallise de nombreuses attentes : gain de temps libre, baisse de la pénibilité, efficacité économique des fermes, lien social au travail... De nombreuses personnes, installées ou non, imaginent des projets collectifs pour répondre à ses attentes et ainsi dépasser les freins et les menaces qui pèsent sur leur exploitation ou leur installation. Cependant, l'association en agriculture, qu'elle que soit sa forme, peut comporter des écueils et soulève de nombreuses questions quant au fonctionnement à plusieurs.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

JOUR 1 - Les bases pour un bon fonctionnement à plusieurs.
Connaissance des participants, expression des attentes.
Identifier les fondements d'un bon fonctionnement collectif.
Clarifier son engagement dans le collectif et les valeurs partagées.

JOUR 2 - Se donner des règles
Définir la place et le rôle de chacun.
S'approprier la notion de leadership.
Se définir des règles de fonctionnement dans le futur : élaborer un règlement intérieur.

JOUR 3 - Co-construire un projet commun
Partager ses réflexions sur le règlement intérieur et les orientations des différents collectifs.
Mieux se connaître soi et comprendre l'autre.
Appréhender des outils facilitant la vie du groupe.
Les prochaines étapes de constitution du collectif : établir un plan d'action pour la suite.

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de séquence d'apport théorique et d'exercices. Apport d'outils, de méthodes et de contenus adaptés et variés.

Moyens matériels

Salle, paperboard.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation orale et écrite de la formation, questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et fin de formation.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Agriculture Paysanne 22
N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 40 98 56 879 00013

Références qualités

qualiopi

Dates, lieux et intervenants

07 nov 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Agriculture Paysanne 22 - 93 Bd Edouard Prigent 22000 Saint-Brieuc	Josette Vivier, Formatrice à l'accompagnement de collectifs. Pauline Hardy, animatrice Agriculture Paysanne.
21 nov 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Agriculture Paysanne 22 - 93 Bd Edouard Prigent 22000 Saint-Brieuc	Josette Vivier, Formatrice à l'accompagnement de collectifs. Pauline Hardy, animatrice Agriculture Paysanne.
05 déc 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	A définir 22000	Josette Vivier, Formatrice à l'accompagnement de collectifs. Pauline Hardy, animatrice Agriculture Paysanne.

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 24/10/2022

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Participation de 21€ à 50€ /jour selon éligibilité vivéa. Demande d'Aide Individuelle à la formation (AIF) auprès de Pôle Emploi pour les porteurs de projet

Plus de renseignements

Pauline Hardy
p.hardy@agriculturepaysanne.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent

22000
Saint-Brieuc
Tel. 02.96.78.95.41
Fax. 02.96.94.16.28

Taux de satisfaction : 95,15%. Taux d'acquisition des compétences : 91.67%%

Chacun apporte son pique-nique



Modalités d'accès :

Financier(s)



pôle emploi

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Vos attentes concernant la formation _____

Besoins spécifiques (santé, handicaps, autre) qui nécessiteraient une attention particulière, une adaptation ou un aménagement du programme ou des journées de formation (référent disponible au : 02 96 78 95 41/agriculturepaysanne22@gmail.com) _____

Merci d'envoyer ce bulletin à agriculturepaysanne22@gmail.com et votre chèque (si nécessaire) à Agriculture paysanne, 8 rue champs des pies, 22000 St Briec.